

2012/4458 - Attribution de subventions de fonctionnement à des associations du secteur des musiques actuelles sur l'enveloppe FIMA pour un montant global de 155 500 euros - Approbation d'une convention
(Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 30/04/2012, p. 1038)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

(Adopté.)